

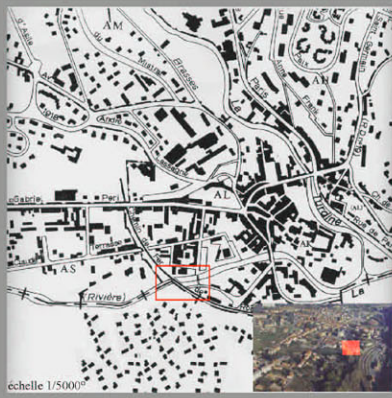
\* mutations - appropriations

A l'origine, un pont est ouvrage d'art voué à la circulation, au franchissement de marchandises, trains, voitures, piétons... entre deux lieux. Dans notre cas, dépourvu de tout type de vie, il peut être considéré comme un objet autiste qui saigne le paysage, le territoire et la commune qu'il traverse.

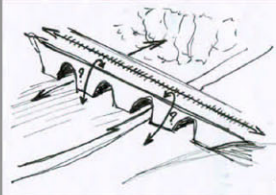
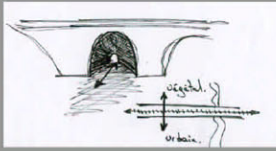
Non accessible au public et stérile, cet ouvrage est plus subi que désiré. Il constitue cependant un élément du patrimoine pour la commune.

La traversée du pont, sombre et épaisse le rend méprisable. L'espace du dessous est en effet peu accueillant, dépourvu de vie, hostile à la fréquentation. Cependant, il est lieu de passage obligatoire pour accéder de l'autre côté.

La partie supérieure du tablier est interdite au public, propriété de la SNCF, elle offre pourtant, des points de vue extraordinaires sur le paysage, la vallée de la Brévenne.



échelle 1/5000<sup>e</sup>



Appropriation du pont, pour et par le public.

Le pont est transition entre l'urbain et le paysage, le quotidien et l'imaginaire. Élément majestueux, symbole d'un passé, il est approprié et devient lieux de vie.

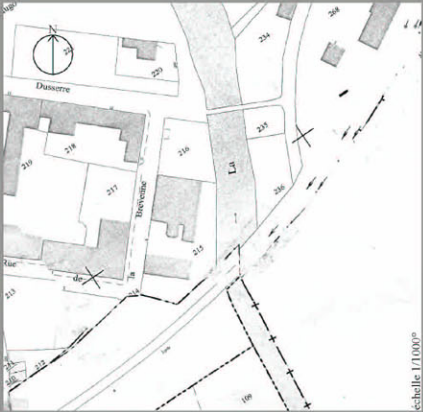
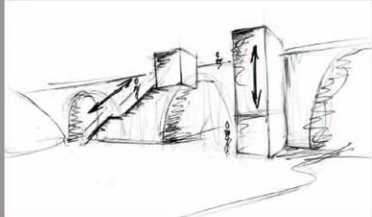
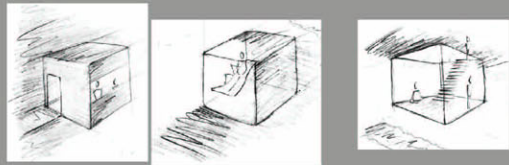
Le travail réalisé propose une révélation du lieu, un jeu des sens et des émotions : un parcours. L'accès sur une zone interdite (les voies ferrées), offre une multitude d'événements qui éveillent la sensibilité de chacun sur le lieu, le paysage...

Le pont doit s'inscrire dans le quotidien des habitants. Cet équipement public devient un lieu de découverte de la nature, des paysages environnant, de ressource individuelle.

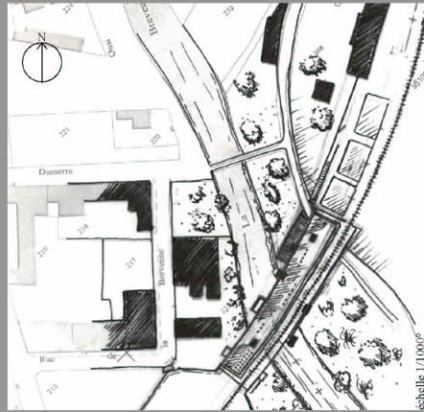
Tout se transforme ! L'ancienne zone interdite est support de friction entre des voies et un belvédère, avec vue sur la vallée, espace de déambulation, allées plantées, kiosques mobiles, éphémères.

Le bas est quant à lui l'essence du lieu, support du pont, source de vie avec la végétation et la rivière. Une esplanade est réalisée, pour asseoir davantage cette notion d'équipement public en lien avec le territoire et le paysage.

C'est par un ensemble de "parasites" urbains et contemporains greffés, intégrés, posés que l'appropriation se fait et est rendue possible pour les usagers : Un escalier, des boîtes à usages multiples : puit de lumière, espace de contemplation, de méditation, kiosque, ascenseur...



échelle 1/1000<sup>e</sup>



échelle 1/1000<sup>e</sup>

